

*des Princes &c.* Juillet 1768. 25

Prince a rendu la liberté à quatre Vieillards Esclaves & les a fait embarquer directement pour la *Corse*, avec un présent de quelques chevaux pour lui Pascal Paoli, qui sçait allez menager toutes les Régences de Barbarie.

E S P A G N E.

Il y a grande apparence que le Roi a résolu de ne point recevoir de Nonce du St. Siège tant que les différends entre la Cour de *Rome* & celle de *Parme* ne seront terminés à l'occasion du Bref du Pape contre l'Infant-Duc, qui agitent toutes les Cours de la Maison de Bourbon, & présentement aussi la Cour de *Lisbonne*. Il en sera ainsi, comme on l'a déjà marqué, que S. M. choisira, en attendant, un Internonce dans le Collège des Evêques de son Royaume.

Le Roi a réglé, d'après l'avis de la Junte générale du Commerce & des Monoyes, qu'à l'avenir les lettres de change, tirées sur les Commerçans de *Valence*, auroient huit jours de grâces lorsqu'elles seront envoyées de l'intérieur du Royaume, & quatorze lorsqu'on les leur adressera du dehors.

La collation des Charges se continuë, Don Isidore de la Hoz, Ministre & Doyen du Conseil des Ordres du Roi, vient d'obtenir de S. M. les honneurs & l'ancienneté de Ministre du Conseil de Castille. Elle a aussi donné le Gouvernement de la Place de la *Corogne* au Brigadier Don Gregoire-Ferdinand de Cordova, Capitaine du Régiment des Gardes Espagnoles, Infanterie; celui de la Place de *Tarife* a Don Isidore de Peralta, premier Lieutenant du même Corps; & celui de *Merida* au Colonel Don Ambroise Saez de Bustamante. Le Roi a nommé en même-tems à divers